

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION  
DES MARCHES PUBLICS

ARMP

Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

## ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 087/2022

A la société M. INTERCOM SARL

Après avoir reçu le contrat du marché n° 002/FNPSS/DG/FS/CGPMP-SP/M.INTERCOM/2022, conclu avec le Fonds National de Promotion et de Service Social (FNPSS), pour un montant total hors taxe de dollars américains cent vingt-sept mille trente-six, vingt centimes (USD 127 036,20) confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant.

Fait à Kinshasa, le 19/05/2022.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Directeur Général